

CHAPITRE 6

LA CATÉCHÈSE ET LA JEUNESSE

UNE GRANDE FAMILLE

MARC SCHAEFER

L'ÉGLISE EST UNE GRANDE FAMILLE OÙ CHACUN A SA PLACE DU PLUS PETIT AU PLUS Âgé. MAIS POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE, IL FAUT PRENDRE SOIN DE LUI, PORTER ATTENTION À SES BESOINS, À SES ATTENTES, À SES ENVIES. LE CONSEIL PRESBYTÉRAL DOIT AINSI VEILLER À LA SPÉCIFICITÉ DE CHAQUE ÂGE. NOUS NE PROPOSONS PAS LA MÊME ACTIVITÉ À UN ENFANT DE 4 ANS ET À CELUI DE 7 OU 12 ANS. NOUS NE PROPOSONS PAS NON PLUS LA MÊME CHOSE À VIVRE EN ÉGLISE À UN JEUNE DE 16 ANS OU À UN AUTRE DE 24 ANS.

Chaque âge a quelque chose à dire, à vivre, à partager, à donner, à apporter à notre Église. Les jeunes ne sont pas l'Église de demain, ils sont avec tous leurs aînés l'Église d'aujourd'hui. L'Église est en effet un lieu de

cohabitation, de communion, de partage de la Parole où se rassemble des dissemblances.

Le ministère du conseil presbytéral est de veiller à ce que l'Église locale soit prête à



accompagner tous ceux qui font partie de l'Église, quel qu'en soit leur âge. Il se doit ainsi d'encourager la formation et reconnaître les ministères de catéchètes ou d'animateur de groupe de jeunes. Le rôle du conseil presbytéral est également de donner les moyens techniques (locaux, transport, matériel), humains et financiers à la réalisation des projets pour et avec les jeunes.

Le conseil veille à ce que la catéchèse et les projets jeunesse s'inscrivent dans la vie de la communauté que cela soit dans sa dimension spirituelle, cultuelle ou encore festive.

Il sera le relais des initiatives d'ensemble, consistoriales, régionales ou nationales tant dans la formation, l'accompagnement que dans la participation à des évènements proposés.

Aucune communauté ne peut mettre de côté cette question de la catéchèse ou de la jeunesse quel que soit le nombre de jeunes concernés. Avec son conseil presbytéral, elle veille à laisser la juste place de chacun dans l'Église, carrefour de rencontres où les générations s'écoutent, s'entraident, prient, ouvrent la Bible et s'encouragent mutuellement. ■

MARC SCHAEFER EST PASTEUR, SECRÉTAIRE NATIONAL
À L'ANIMATION DES RÉSEAUX JEUNESSE.

LA CATÉCHÈSE

LUC-OLIVIER BOSSET

QUELLE QUE SOIT LA FORME D'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ ECCLÉSIALE (PAROISSE, SECTEUR, ENSEMBLE...), UNE ÉVIDENCE S'IMPOSE : LA RESPONSABILITÉ DU CONSEIL PRESBYTÉRAL EST D'Y SOUTENIR LA CATÉCHÈSE. COMME IL DOIT GÉRER, DÉVELOPPER VOIR IMPULSER TOUS LES AUTRES DOSSIERS DE LA VIE COMMUNAUTAIRE (IMMOBILIERS, FINANCES, PLANNING DES CULTES, ETC.), IL EST AUSSI ATTENDU DE LUI QU'IL FASSE DE MÊME PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS CATÉCHÉTIQUES. NI PLUS, NI MOINS.

Cette évidence étant rarement contestée, allons plus loin. Comment un conseil va-t-il pouvoir concrètement soutenir la dynamique catéchétique ?

Prenons ici trois cas de figures pouvant se présenter :

A • SITUATION NORMALE

« Il existe des groupes de catéchèse ² dans l'Église et leurs animateurs sont représentés au conseil en la présence d'une ou deux personnes. »

Lorsque c'est le cas, des questions récurrentes peuvent jaillir dans la tête du conseiller lambda :

S'il n'est pas catéchète : comment puis-je soutenir ces activités alors que, je ne suis pas directement sur le terrain ?

S'il est catéchète : Comment partager les questions essentielles venant du terrain dans un groupe où tout le monde n'est pas impliqué comme moi ?

² Par catéchèse ici, nous comprenons les activités de transmission prévues pour les enfants (éveil biblique, école biblique) et les ados (catéchisme).

Une piste de réponse à ces deux questions se trouve dans l'invitation régulière des différents animateurs de catéchèse à une séance de conseil afin de faire le point sur le déroulement de leurs activités. Les objectifs de telles rencontres sont :

- Écouter les questions qu'ils se posent, être informé sur la manière dont le contact se noue aujourd'hui avec les familles, quelles sont les attentes de ces dernières, ... ?
- Aborder ensemble des thèmes de réflexion comme : aujourd'hui dans un contexte de sécularisation, quelle forme prend la catéchèse ? Accueillir les enfants à la Sainte Cène, pourquoi ? comment ? Etc...
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour que les catéchètes puissent accomplir leur mission : comment s'organiser pour que le fichier d'adresses soit tenu à jour régulièrement ? quel est leur budget ?
- Convenir ensemble des nouveaux chantiers à mettre en œuvre afin de dynamiser le vécu habituel : que changer dans l'organisation de la fête de Noël pour que cette dernière rassemble mieux toutes les générations ?

Ainsi, ces points d'étapes réguliers, en permettant aux conseillers d'être sensibilisés aux questions catéchétiques actuelles et aux animateurs d'élargir leur perception des enjeux communautaires, renforceront le sentiment d'appartenir à une même Église.

B • SITUATION QUELQUEFOIS VÉCUE :

« Il existe des groupes de catéchèse dans l'Église locale, mais pour des raisons touchant souvent au manque de disponibilité des animateurs, ces derniers ne sont pas ou plus représentés au conseil. »

Dans un tel cas de figure, commençons par dire que tout ce qui a été précisé au point (A) reste valable, les points d'étape ici devenant non seulement importants, mais nécessaires.

Cependant, allons plus loin. Car le risque est de s'accommoder d'une telle situation. Au départ, on se dit que ce n'est pas l'absence de catéchèse au sein du conseil qui va empêcher l'Église de continuer son bonhomme de chemin. Cependant, vu que toutes les perceptions ne sont pas représentées au sein de l'équipe « décisionnaire », imperceptiblement une manière de faire s'impose. Des choix sont

faits (dates du calendrier et les fréquences des réunions) en fonction de critères qui, sans que cela soit voulu, ne collent plus avec la culture des gens non-représentés.

Quand les groupes de préparation d'un événement sont trop homogènes, cela donne au final des événements ne parlant qu'à un type de personne.

Pour que les kermesses, les temps forts de l'Église soient renouvelés dans leur forme et dans leur fond afin de rassembler toutes les générations, il est de la responsabilité du conseil de veiller à ce que les groupes de préparation de tels événements soient bigarrés.

Ici, j'ose croire qu'un catéchète n'ayant pas le temps de s'engager pour des réunions régulières de conseil sera plus disponible pour participer ponctuellement à la préparation d'une fête où les ados et les enfants de son groupe seront invités.

Et qui sait, ce temps de préparation où différentes équipes auront travaillé ensemble permettra peut-être aux perceptions d'évoluer et au « pourquoi s'engager au sein d'un conseil » de prendre plus de sens...

C • SITUATION AUJOURD'HUI RÉELLE ET DÉLICATE :

« Il n'existe plus de groupes de catéchèse dans l'Église et il est attendu que le conseil fasse quelque chose pour relancer la dynamique. »

Que peut faire un conseil dans une telle situation ? En premier lieu, veiller à ce que cette question ne soit pas portée par une seule et unique personne (le pasteur, une personne ayant des capacités d'animateur et d'éducateur).

Si la situation en est arrivée là, c'est la conséquence de tout un processus entremêlant des problématiques diverses. Renverser la vapeur ne dépendra pas d'une seule personne aussi charismatique et enthousiaste soit-elle, mais d'une équipe arrivant à faire que le défi de relancer la catéchèse devienne un défi porté communautairement.

Qu'il n'y ait plus de groupe de catéchèse, c'est un symptôme exprimant quelque chose de la santé spirituelle de toute la communauté.

En parallèle aux efforts de rassembler des enfants ou des ados afin qu'un groupe redémarre, le conseil ne pourrait-il pas imaginer des animations veillant à replacer tout le monde devant les questions suivantes : Où en est notre envie de transmettre la foi ? Quels sont nos freins ? À quels obstacles sommes-nous confrontés ? Quelles sont nos raisons d'espérer ?

Dans de telles situations, mais aussi dans toutes les autres mentionnées ci-dessus, les équipes régionales de catéchèse et les conseils régionaux peuvent être des alliés permettant de soutenir les efforts visant à consolider ou relancer une dynamique catéchétique.

En un mot comme en cent : soyons tous des jointures afin que la Vie circule ! ■

LUC-OLIVIER BOSSET EST PASTEUR À MONTPELLIER ET
MEMBRE DU SERVICE NATIONAL CATÉCHÉTIQUE.

LA JEUNESSE

MARC SCHAEFER

« CE N'EST PAS PARCE QUE NOUS NE VOYONS PAS LES JEUNES AU CULTE QU'ILS NE SONT PAS PRÉSENTS DANS L'ÉGLISE ».

Accepter ce constat c'est déjà ouvrir une piste importante du travail du conseil presbytéral sur la jeunesse. Partir de cette phrase peut aider à réfléchir à la fois sur la place des jeunes dans l'Église et sur ce qu'ils ont à vivre avec elle en se demandant déjà : Où sont ces jeunes ? Comment les rejoindre là où ils se trouvent ? Comment les écouter ? Comment les accompagner ? Comment mieux les accueillir au culte ? Comment leur laisser prendre des responsabilités ?

En effet, les jeunes sont en recherche de sens et contrairement à ce que l'on pense parfois, ils sont prêts à s'engager, à s'investir dans un projet qui les motive, qui fait sens pour eux.

Il est important d'accepter encore plus fortement que pour les autres groupes

de l'Église de revisiter régulièrement le projet mené avec et par les jeunes. Pour cela l'objectif, le cadre, les activités pour le mener devront être posés dans un climat de confiance qui permettra d'accepter ensemble l'inattendu.

Dans tout projet jeunesse, le premier objectif est déjà de vivre ensemble quelque chose. Pour chaque groupe, ce quelque chose est différent. Les uns prépareront un culte, les autres un voyage, certains un spectacle, d'autres encore un parcours spirituel, certains animeront une soirée festive ou encore une émission de radio. Le projet mené durera quelques mois, une année, deux ans. Il est important d'y réfléchir avec les jeunes et la ou les personnes qui les accompagneront.



Ce vécu se fera dans le cadre de l'Église dans une salle ou autre lieu de la communauté que les jeunes ont souvent plaisir à investir ne serait-ce déjà que par l'affichage. Le projet se construit souvent par des rencontres rythmées et définit à l'avance où le projet avance et prend forme.

Dans tout projet le conseil doit observer la situation et observer où sont les jeunes. S'il y a une catéchèse adolescent et qu'il n'existe pas de groupe de jeune. Se demander ce qui est proposé après,

voir les envies des jeunes, susciter des animateurs, veiller à leurs formations, se donner les moyens financiers nécessaires à la dynamique jeunesse. La ligne budgétaire jeunesse manque souvent dans nos budgets, elle est pourtant nécessaire à la cohérence et réalisation du projet de vie.

L'essentiel n'est pas que les jeunes de LA communauté aient leur lieu d'Église mais que la paroisse soit capable de proposer aux jeunes de vivre quelque chose en Église que cela soit localement,

entre plusieurs paroisses ou encore en consistoire. Pour dynamiser tout cela, des rassemblements régionaux et nationaux sont régulièrement proposés. Ils permettent de dynamiser la vie locale à travers des thèmes, des propositions d'animation.

Le conseil presbytéral doit ainsi être vigilant aux propositions régionales et nationales, relayer l'information, inviter et donner aux jeunes les moyens d'y prendre part. Le conseil devra aussi être attentif aux membres les plus jeunes de la communauté

en écoutant ce qu'ils ont pu vivre dans ces rencontres en les recevant si possible une fois par an au conseil, en trouvant des animateurs, en s'assurant de la formation de ces derniers et en veillant à ce que le projet mené avec et par les jeunes prenne bien une dimension multi-générationnelle.

Il suffit parfois de peu de chose pour qu'une dynamique jeunesse prenne vie : de l'écoute, un peu de moyens (humains, matériels et financiers) et de l'envie de vivre ensemble quelque chose. ■

MARC SCHAEFER EST PASTEUR, SECRÉTAIRE NATIONAL
À L'ANIMATION DES RÉSEAUX JEUNESSE.

10 PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR UNE JEUNESSE DYNAMIQUE

Ces 10 idées sont celles adoptées par le synode national de l'Église Réformée de France à Orléans en juin 2011. Elles ont toutes été développées dans un livret d'accompagnement préparé par le réseau jeunesse de l'Église qui propose des éléments concrets afin d'aider au développement d'une dynamique jeunesse. N'hésitez pas à demander le détail de ces propositions concrètes aux animateurs ou équipes jeunesse régionaux ainsi qu'au secrétaire national jeunesse de notre Église.

1 Bâtir un projet Jeunesse, en privilégiant le soutien à des projets menés par de petites équipes de quelques jeunes (exemples : concours vidéo, action de solidarité ponctuelle, expo photos, retraite...) s'inscrivant dans le projet de vie de l'Église en profitant de l'apport des diverses générations et du savoir-faire des mouvements de jeunesse.

- 2 Établir une ligne budgétaire**
« animation jeunesse » différente de la ligne « catéchèse ».
- 3 Nommer un membre du conseil presbytéral **coordinateur de l'animation jeunesse locale**.**
- 4 Nouer un contact avec les mouvements de jeunesse protestants** et les structures diaconales pouvant les accueillir dans des actions communes.
- 5 Penser la dimension enfance et jeunesse dans tous les cultes.**
- 6 Communiquer aux jeunes connus, mais aussi à l'extérieur de l'Église, **les offres de camps, de rassemblements et de projets** ouverts à tous et organisés par d'autres Églises, les régions et le national.**

- 7 **Faciliter financièrement** la participation des jeunes.
- 8 **Faciliter la prise de parole et de responsabilité des jeunes** dans la vie associative et culturelle (ex : appel à être membres du conseil presbytéral, conseil de jeunes, synode de jeunes...) ou dans l'équipe jeunesse locale.
- 9 Favoriser les lieux, temps ou dispositifs permettant **des rencontres pour les jeunes parents** et mettre en place un suivi de ces familles (ex : visites, parrainages, week-end familles...).
- 10 Veiller à ce **que les ministères locaux impliqués dans l'animation jeunesse soient liturgiquement reconnus**, comme la Constitution le permet (article 4, §5).



CAMPS, WEEK-END, JOURNÉE : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Toutes manifestations ou activités de l'Église locale sont sous la responsabilité de son conseil presbytéral et légalement de son représentant (le président du conseil presbytéral). Ce point de responsabilité reste également valable pour les activités catéchétiques et de jeunesse même si l'activité fait l'objet d'une déclaration à Jeunesse et Sport avec un directeur et des animateurs diplômés comme dans le cadre d'un camp.

La délégation de confiance que donne un conseil presbytéral aux catéchètes ou encore aux animateurs de jeunesse ne lui

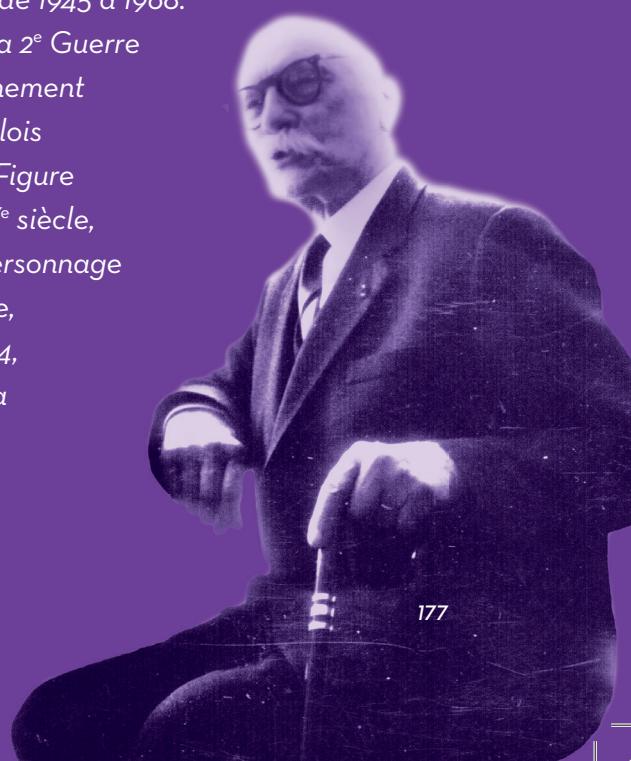
enlève pas le suivi et l'accompagnement (aussi bien avant, pendant et après l'activité) des responsabilités engagées.

Ainsi s'assurer de ce qui est mis en place et se donner les moyens nécessaires pour la sécurité (comme tout simplement l'existence d'une trousse de secours prête à servir dans les locaux ou lors de sorties), le respect des conditions d'hygiène (comme pour les repas) ou encore la formation de l'encadrement souligne concrètement l'attention que porte un conseil presbytéral à la vie communautaire, et notamment à sa dynamique jeunesse.

MARC BOEGNER

(1881-1970)

Boegner commence son ministère pastoral en 1904 dans l'Église réformée de la Drôme. Après une thèse de doctorat en théologie sur Fallot, il devient en 1911 directeur de l'École de la Société des Missions Évangéliques de Paris, Société dont il préside le comité de 1938 à 1968. Suivent les présidences de la Fédération Protestante de France de 1929 à 1961, du conseil national de l'Église réformée de France réunie de 1938 à 1960, du Conseil œcuméniques des Églises en formation de 1938 à 1948, puis sa co-présidence de 1948 à 1954, de la Cimade de 1945 à 1968. Replié en zone non occupée pendant toute la 2^e Guerre mondiale, il reste en contact avec le gouvernement Pétain, mais rapidement proteste contre les lois anti-juives et entre en résistance spirituelle. Figure imposante du protestantisme français du XX^e siècle, demeuré pasteur de Passy de 1918 à 1934, personnage médiatique, membre de l'Académie française, invité personnel au Concile Vatican II en 1964, Boegner est l'un des acteurs principaux de la réconciliation des protestants français et du dialogue œcuménique.



L'Église comme... des invités à la fête

Le père dit à ses serviteurs : « Vite ! Apportez le plus beau vêtement et habillez mon fils. Mettez-lui une bague au doigt et des sandales aux pieds. Amenez le veau qu'on a fait grossir et tuez-le. Mangeons et faisons la fête. Oui, mon fils qui est là était mort et il est revenu à la vie. Il était perdu et il est retrouvé ! » Et ils commencent à faire la fête.

LUC 15,22-24